

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2011-877 du 30 decembre 2011

Chargeant Monsieur **Valentin DJENONTIN AGOSSOU**, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, de l'intérim de monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle pour compter du Dimanche 18 au Jeudi 22 décembre 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du gouvernement;

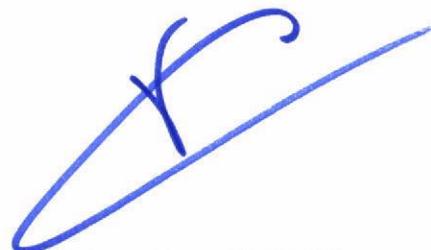
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du Dimanche 18 au Jeudi 22 décembre 2011 Monsieur **Valentin DJENONTIN AGOSSOU**, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme est chargé de l'intérim de monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel

Fait à Cotonou, le 30 decembre 2011

Par le Président de la République,
Chef De L'Etat,
Chef Du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6- SGG 2- AN 2 – HCJ 2 – CS 2 – CC 2-CES 2 – HAAC 2 – MIC 4 – MEF 2 – MCAT 2 - AUTRES MINISTERES 25 - JORB1